

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

● SEANCE DU LUNDI 16 JANVIER 2023 ●

Membres du Conseil Municipal	23
Membres en exercice	23
Membres ayant délibéré	23
Date de la convocation	12/01/2023
Date d'affichage de la convocation	12/01/2023

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean-François JOBIT, Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Nina BASTIER, M. Jean-Paul FORT, M. Guy PELLADEAUD, Mme Nicole GAYOUX, M. Jean COITEUX, Mme Catherine DEROUSSEAU, M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine BELLANGER, Mme Catherine SENNAVOINE, M. Hervé JAMBARD, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Nicole BOES, M. François POHU

POUVOIRS : M. Éric MOULIGNIER en faveur de M. Jean-Pierre CHARDONNET, Mme Aurélie SARRAZIN en faveur de M. Jean-François JOBIT, M. Franck LOPEZ en faveur de Mme Catherine BELLANGER, Mme Murielle BEAL en faveur de Mme Catherine BOULENGER, M. Jean-Michel JEANNET en faveur de M. Bernard PICHON

ABSENTS :

Mme Catherine BELLANGER est désignée secrétaire de séance.

AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU BP 2023 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1612-1,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Ruffec n°2022-12-04 en date du 19 décembre 2022 approuvant la 1^{ère} phase des travaux d'aménagement du jardin des Arts relative à la mise en sécurité du site,

Considérant que certains projets de la Commune nécessitent l'ouverture de crédits avant le vote du budget ;

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : Autorise l'ouverture des crédits suivants :

Compte	Opération	Fonction	Libellé compte	Dépenses
2315	425	823	Installations, travaux	57 000 €
			Total Ouverture de crédits au BP 2023	57 000 €

ARTICLE 2 : Dit que les crédits ainsi ouverts seront repris au BP 2023 de la Commune.

ARTICLE 3 : La présente délibération sera publiée sur le site internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame la Trésorière.

Publiée sur le site Internet le 18 JAN. 2023
de la Commune le

Pour copie conforme
Le Maire,
Thierry BASTIER

